

Réunion du Conseil Municipal
du Lundi 13 Décembre 2021

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 07/12/2021.

L'an 2021, le 13 Décembre à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de Romillé s'est réuni à la Pré Vert, sous la présidence de Monsieur DAUCÉ Henri, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 07/12/2021.

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	26	26

Vote	
A la majorité	
Pour	: 24
Contre	: 2
Abstention	: 0

Présent(e)s : M. DAUCÉ Henri, Mme DESCAMPS Catherine, M. BEUCHET Laurent, Mme BAUDRIER Catherine, M. BARDEL Philippe, Mme SIDRE Anne (adjoints) ; Mme CHEVILLON Marie-Claude, M. AUBERT Serge, M. EL YAZIDI Mohamed, M. BELLAMY Didier, Mme ETIENNE Valérie, M. FARAUULT Ronan (conseillers délégués) ; Mme COLLET Jeanine, Mme NICOLAS Laurence, M. CHAUVEL Franck, M. GOUALLIER Patrice, M. RENAUD Jean-Michel, Mme DUFOUR Laurence, Mme FROTIN Elaine, Mme DELAUNAY Anne, Mme CARDON Raphaëlle, Mme DAUCE Marie-Hélène, M. DE OLIVEIRA Manuel, M. EPAILLARD Ludovic, Mme LE GUEU Dominique, Mme LORRET Gwenaëlle

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture
d'Ille-et-Vilaine
Le : 06/01/2022

Absente excusée : Mme ROUSSIN Christine

Secrétaire de séance : Mme ETIENNE Valérie

DÉLIBÉRATION 2021 -127 **Vote des tarifs communaux 2022**

Rapporteur : M. Serge AUBERT, Conseiller municipal délégué aux finances

Comme chaque année, il est proposé une révision générale des tarifs communaux à effet du 1^{er} janvier de l'année prochaine (hors les tarifs afférents aux services périscolaires et extrascolaires et les tarifs des salles, qui ont été définis par une délibération spécifique).

Les membres des commissions « Vie associative, développement sportif et culturel » réunis le 9 novembre 2021, « Transition écologique et mobilités » réunis le 30 novembre 2021, « Finances, vie économique et gestion du personnel », réunis le 6 décembre 2021, proposent d'adopter les tarifs suivants à compter du 1^{er} janvier 2022 :

Tarifs communaux	Tarif au 01/01/2021	Tarif au 01/01/2022
Cimetière communal		
Concession de 15 ans	152,00 €	152,00 €
Concession de 30 ans	255,00 €	255,00 €
Concession de 50 ans	550,00 €	550,00 €
Cimetière communal – espaces cinéraires		
Concession cinéraire de 15 ans	135,00 €	145,00 €
Concession cinéraire de 30 ans	215,00 €	235,00 €
Columbarium - Concession de 10 ans	316,00 €	316,00 €
Columbarium - Concession de 15 ans	445,00 €	445,00 €
Columbarium - Concession de 30 ans	762,00 €	762,00 €
Jardin du souvenir	70,00 €	70,00 €

Caveau d'occasion		
Caveau 1 place		600,00 €
Caveau 2 places		1 000,00 €
Caveau 3 places		1 350,00 €
Monument d'occasion		
40 % du prix d'un monument neuf basé sur l'estimatif du marbrier au moment de l'achat		
Droit de place		
Le mètre linéaire, sans électricité	0,60 € Abonnement trimestriel : 6,00 €	0,60 € Abonnement trimestriel : 6,00 €
Le mètre linéaire, avec électricité (ou gros véhicules)	1,20 € Abonnement trimestriel : 12,00 €	1,20 € Abonnement trimestriel : 12,00 €
Droit de place occasionnel	78,00 €	78,00 €
Location de matériel		
Barrière	1,00 €	1,00 €
Table avec tréteaux	8,00 €	8,00 €
Bancs (lot de 2)	7,00 €	7,00 €
Chaise	1,50 €	1,50 €
Caution	80,00 €	80,00 €
Pont bascule		
moins de 6 tonnes	2,30 €	2,30 €
moins de 10 tonnes	2,80 €	2,80 €
moins de 30 tonnes	3,70 €	3,70 €
moins de 50 tonnes	4,40 €	4,40 €
cartes magnétiques	17,40 €	17,40 €
VEGAM	5 150,00 €	5 150,00 €
Bibliothèque municipale		
Participation annuelle des familles (par année civile)*	5,00 €	5,00 €
Accès INTERNET (gratuité la 1ère heure)	1 € la ½ heure	Gratuit
Edition internet sur papier :		
- Noir et blanc	0,25 €	Gratuit
- Couleur	0,50 €	Gratuit
<i>*Gratuit pour les bénévoles de la section « bibliothèque » de l'association Arc-en-Ciel et pour les nouveaux inscrits à la bibliothèque</i>		
Photocopies et fax		
- Copie format A4 noir & blanc	0,25 €	0,25 €
- Copie format A3 noir & blanc	0,30 €	0,30 €
- Copie format A4 noir et blanc : recto/verso	0,35 €	0,35 €
- Copie format A3 noir et blanc : recto/verso	0,45 €	0,45 €
- Fax	1,50 €	1,50 €
Uniquement pour les associations :		
- Copie format A 4 noir et blanc (simple ou RV) * Soit 500 impressions recto ou 250 recto-verso	Les 500 premières impressions « compteur » annuelles gratuites* puis 0,10 € l'unité	Les 500 premières impressions « compteur » annuelles gratuites* puis 0,10 € l'unité
- Copie format A 4 couleur	1,00 €	1,00 €
- Copie format A 3 couleur	1,50 €	1,50 €

- Copie format A 4 couleur recto/verso	1,50 €	Supprimé
- Copie format A 3 couleur recto/verso	2,00 €	Supprimé
Prêt de gros matériel (uniquement pour les associations communales)		
Deux barnums (3m x 3m et 6m x 3m)	Gratuit	Gratuit
Vidéoprojecteur	15 €	Gratuit
Sonorisation mobile	Gratuit	Gratuit
Caution	300 €	300 €
Cartes postales		
Pour les particuliers	0,40 €	Supprimé
Pour les commerçants	0,34 €	Supprimé
Tarif horaire personnel communal (dans le cadre des travaux en régie)		20 €
Duplication de clés des équipements municipaux		
Uniquement pour les associations communales	Gratuit	25 € par clé

Le Conseil municipal est invité à valider les nouveaux tarifs communaux pour 2022, tels que précisés ci-dessus.

M. Patrice GOUALLIER fait savoir qu'il aurait souhaité que l'inscription des familles à la bibliothèque municipale soit rendue gratuite, comme dans la plupart des communes de la Métropole. M. Philippe BARDEL rappelle que la question s'est déjà posée l'an passé, mais que cette option n'avait finalement pas été validée en commission. La gratuité pourrait en effet être un peu dévalorisante pour cet équipement, qui n'en a pas besoin. Aussi, il propose au Conseil municipal de se réinterroger sur cette disposition lorsque la future médiathèque sera ouverte. M. Ludovic ÉPAILLARD indique partager ce point de vue.

NOMBRE DE VOIX EXPRIMÉES	:	26
NOMBRE DE VOIX POUR	:	24
NOMBRE DE VOIX CONTRE	:	2
ABSTENTION(S)	:	0

Pour extrait conforme

Le Maire
Henri DAUCE

